



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DE LA FORMATION DES MAÎTRES

Procès-verbal

**Onzième réunion
tenue le lundi 28 mars 2011,
à la salle E-2300, Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 28 octobre 2011

Procès-verbal de la onzième réunion de la sous-commission de la formation des maîtres de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 28 mars 2011 à 9 h, à la salle E-2300, Pavillon Alexandre-Taché.

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Boyer, Jean-Claude Directeur du Module de l'éducation	X	
Sinclair, Francine Directrice du Département des sciences de l'éducation	X	
Déry, Chantal Professeure, Département des sciences de l'éducation	X (via vidéoconférence) (quitte à 10 h 05)	
Moreau, André Professeur, Département des sciences de l'éducation		X
Bernier, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Fontaine, Marie Professeure, Département des sciences comptables	X	
Durocher, Réjean Personne chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
Gratton, Gérard Personne chargée de cours, Département des sciences de l'éducation		X
Stéphane Rondeau Représentant du milieu scolaire de l'Outaouais		X
Morissette, Éric Représentant du milieu de l'éducation des Laurentides Directeur d'école, C.S.R.D.N.		X
Bourdages, Katerine Étudiante		X
Laurin, Geneviève (Étudiante substitut)		X
Invitée		
Lê, Hiên Minh Agente de recherche, Décanat des études	X (quitte à 10 h 15)	
Secrétaire		
Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X	

Le président de la sous-commission de la formation des maîtres, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 05.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Ginette Bernier appuyée par monsieur Jean-Claude Boyer, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la dixième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Projet de création d'un profil secondaire pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire
- 5- Informations concernant un cheminement musique pour le baccalauréat en enseignement des arts
- 6- Modalités de fonctionnement de la sous-commission de la formation des maîtres
- 7- Questions diverses
- 8- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DIXIÈME RÉUNION

Sur proposition de madame Francine Sinclair appuyée par monsieur Réjean Durocher, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la dixième réunion de la SCFM, tel que présenté.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le projet de maîtrise en enseignement secondaire a été approuvé par la commission des études et a été acheminé au CAPFE. Ce dernier a formulé divers commentaires face au projet et a notamment signifié son malaise quant aux conditions d'admission prévues pour le volet adaptation scolaire. Par conséquent, un comité d'experts sera mis sur pied afin d'examiner plus attentivement cette question. Il est ainsi impossible d'envisager le lancement du programme pour septembre 2011.

L'assemblée souligne l'expertise et la contribution du professeur Michel Beaudoin dans ce dossier.

4. PROJET DE CRÉATION D'UN PROFIL SECONDAIRE POUR LE BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE

Le dossier soumis à l'assemblée est constitué d'une version succincte du document original puisque celui-ci demeure à ce jour en cours de finition. Néanmoins, et ce afin d'accélérer le cheminement dans les instances, l'assemblée est en mesure de se prononcer sur les enjeux et les éléments constitutifs du projet de création proposé puisqu'elle a en sa possession les grandes lignes du projet.

C'est dans le contexte d'une pénurie d'enseignants en Outaouais dans le secteur de l'enseignement secondaire, plus spécifiquement en adaptation scolaire, auquel s'ajoute la volonté de l'UQO de répondre à la demande de ses partenaires en matière de qualification des enseignants, qu'a eu lieu l'élaboration de ce projet. Ce programme de premier cycle comportant 120 crédits, dont 31 crédits en formation pratique, mène à l'obtention d'un brevet d'enseignement en adaptation scolaire au secondaire.

Le projet soumis à l'assemblée comporte à la fois un projet de création, celui d'un profil secondaire, ainsi qu'une modification, celui du profil primaire – déjà existant – afin de permettre à tous les étudiants du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire d'explorer les deux milieux d'enseignement (primaire et secondaire) au cours de leur premier trimestre d'études.

Le projet, peu onéreux, implique la création de 4 nouveaux cours et quelques modifications mineures pour certains cours.

Suite à une question soulevée par l'assemblée il est précisé que le contingentement, fixé à 15, s'applique uniquement pour Saint-Jérôme, et non pour Gatineau, et correspond au nombre de places de stages disponibles. D'autre part, face à l'inquiétude énoncée quant à l'admission sur la base adulte, on précise qu'il existe des mécanismes tels le dossier et l'entrevue, permettant de déceler l'habileté des candidats. De plus, cette base d'admission limite à 10 pour cent la proportion totale des candidats qui peuvent s'inscrire au programme.

Sur proposition de monsieur Réjean Durocher appuyée par monsieur Jean-Claude Boyer, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un profil secondaire et jeunes adultes pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et le projet de modification du profil primaire du même programme (résolution 11-SCFM-5).

5. INFORMATIONS CONCERNANT UN CHEMINEMENT MUSIQUE POUR LE BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS

Suite à une proposition du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau, un projet est présentement en cours afin de créer un cheminement en musique pour le baccalauréat en enseignement des arts. Ce projet de modification, et non de création, est actuellement en phase d'élaboration afin d'arrimer les cours disciplinaires du Conservatoire et ceux de l'UQO. La SCFM sera appelée à examiner le dossier prochainement.

6. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA FORMATION DES MAÎTRES

Le président de l'assemblée informe l'assemblée des difficultés rencontrées en regard des modalités de fonctionnement de la SCFM. D'une part, le nombre élevé de membres qui la compose, soit dix-sept, rend ardue la convocation de tous. D'autre part, la présence des étudiants est à ce jour déficiente. Finalement, on convient qu'il serait peut-être préférable qu'un seul représentant de l'Outaouais siège à la SCFM plutôt que deux.

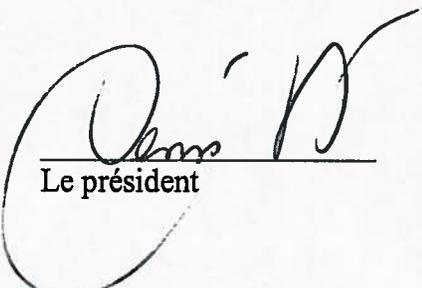
7. QUESTIONS DIVERSES

Aucun point n'a été ajouté.

8. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Une consultation sera effectuée afin de fixer la date de la prochaine rencontre.

La séance est levée à 10 h 25.


Le président


La secrétaire

RÉSOLUTION ADOPTÉE
LORS DE LA ONZIÈME RÉUNION DE LA
SOUS-COMMISSION DE LA FORMATION DES MAÎTRES
TENUE LE 28 MARS 2011

11-SCFM-5

CONCERNANT LE PROJET DE CRÉATION D'UN PROFIL
***SECONDAIRE ET JEUNES ADULTES* POUR LE**
BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION
SCOLAIRE ET LE PROJET DE MODIFICATION DU PROFIL
***PRIMAIRE* DU MÊME PROGRAMME**

SOUS-COMMISSION DE LA FORMATION DES MAÎTRES**RÉSOLUTION 11-SCFM-5**

concernant le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et le projet de modification du profil *primaire* du même programme

adoptée par la sous-commission de la formation des maîtres de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa onzième réunion, tenue le lundi 28 mars 2011, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et le projet de modification du profil *primaire* du même programme (annexe 1);

ATTENDU les résolutions afférentes au projet (annexe 2);

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Hiên-Minh Lê, agente de recherche au Décanat des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

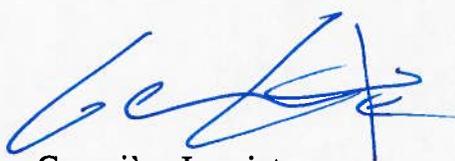
Sur proposition de monsieur Réjean Durocher
Appuyée par monsieur Jean-Claude Boyer

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et le projet de modification du profil *primaire* du même programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe
Agente de recherche
Décanat des études